



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 28 novembre 2000**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Novembre 2000

**Mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville  
de Niort - annulation de l'avenant n° 1 à la convention du 9 mai  
2000**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

*Conseillers :*

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal  
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,  
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine  
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.  
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric  
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques  
VANDIER

DELIBERATION D20055

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000**

**Direction Ressources Humaines**

**Mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville  
de Niort - annulation de l'avenant n° 1 à la convention du 9 mai  
2000**

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 26 octobre 2000, vous avez bien voulu autoriser le maire de Niort à signer l'avenant n° 1 à la convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort (C.A.N.) ayant pour objet la mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort.

Des modifications sont intervenues depuis cette date et des équipements qui avaient été déclarés d'intérêt communautaire, ont été réintégrés dans le patrimoine de la Ville de Niort (Maisons Communales Pour Tous, Maisons Communales de la Citoyenneté).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- annuler l'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort.

(B. BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	37
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Robert BEJUGE

[Ordre du jour](#)